



Communiqué de presse – 27 février 2025

Lancement du Challenge ASTRAGAL, un concours innovant pour l'agriculture

Dans un contexte d'évolution rapide du secteur agricole et face aux défis majeurs auxquels sont confrontés les agriculteurs, les acteurs de la recherche, du développement et de l'innovation se mobilisent. À l'occasion du Salon international de l'agriculture 2025, INRAE Transfert, la SATT Paris Saclay et la SATT AxLR, chefs de file du consortium Astragal, annoncent le lancement d'un challenge d'innovation, soutenu par l'État à travers le plan France 2030, en présence de Philippe Mauguin, PDG d'INRAE, de Maylis Chusseau, présidente du réseau des SATT, et de Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'Investissement en charge de France 2030. L'objectif est d'impliquer dans le développement des projets les acteurs du monde agricole et agroalimentaire pour proposer en 12 à 18 mois des solutions opérationnelles intégrant notamment les avancées de l'intelligence artificielle.

Lauréat en 2022 du dispositif « prématuration-maturation » de France 2030, le consortium ASTRAGAL associe pour la première fois 18 acteurs nationaux (SATT-SATTE, OTT et universités) œuvrant pour le transfert des résultats de la recherche publique pour répondre à l'objectif de France 2030 d'investir dans une alimentation saine, durable et traçable. Doté de 50 millions d'euros sur 5 ans, ASTRAGAL s'engage à promouvoir et soutenir la transition agroécologique des systèmes agricoles en vue de produire une alimentation durable et favorable à la santé via le soutien d'actions de prématuration et maturation de projets innovants issus de la recherche académique.

ASTRAGAL aspire à agir comme un accélérateur et un facilitateur, en capitalisant sur les expertises locales de détection, de sélection, de montage et d'accompagnement des projets de ses membres. La synergie existante avec les autres dispositifs de France 2030, notamment les programmes de recherche « Sélection végétale avancée », « Agroécologie et numérique » et « Systèmes alimentaires, microbiome et santé », ainsi que les Grands Défis « Robotique agricole », « Ferments du Futur » et « Biocontrôle et biostimulation », est un atout majeur de ce dispositif.

Lancé dans le cadre d'ASTRAGAL, ce challenge a pour objectif d'accélérer l'innovation agricole et d'inciter les acteurs de la recherche, du développement et de l'innovation à proposer des solutions répondant à des enjeux concrets et prioritaires du monde agricole. Ils pourront s'appuyer sur les expériences de plus de 500 lauréats de projets agriculture/alimentation déjà soutenus par France 2030 et sur l'accompagnement des membres du consortium ASTRAGAL pour l'élaboration de ces projets et la construction des collectifs d'acteurs.

L'initiative vise à répondre concrètement aux attentes des agriculteurs, notamment en valorisant les données disponibles et intégrant les avancées de l'IA dans les secteurs de l'agriculture, des équipements et de l'agroalimentaire.

Les réponses des candidats membres d'ASTRAGAL seront attendues dans les 3 mois après le lancement du challenge. La sélection des projets sera opérée par un jury ad hoc, constitué de manière transdisciplinaire, sous l'égide d'ASTRAGAL. L'objectif est de proposer des solutions opérationnelles en 12 à 18 mois avec une implication forte des utilisateurs finaux.

Les lauréats sélectionnés bénéficieront d'une dotation maximale de 400 000 € par projet dans le cadre des moyens France 2030 d'ASTRAGAL pour réaliser une approche de prototypage et pour la tester sur le terrain.

Avec cette initiative, ASTRAGAL et ses partenaires réaffirment leur engagement en faveur d'une innovation agricole efficace et pragmatique, au service des agriculteurs et de la transition agroécologique.

Lire le livre blanc d'Astragal : <https://axlr.com/wp-content/uploads/2024/03/BOOK-ASTRAGAL-AGRICULTURE-BAT-2.pdf>

Un webinaire de lancement à l'attention des contributeurs potentiels sera proposé

le mercredi 19 mars 2025 de 10 à 12 h

Il permettra de préciser les thèmes et les cibles, les conditions d'éligibilité, les modalités de dépôt des cas d'usages et de répondre à toute question des participants.

D'ores et déjà les candidatures sont attendues pour le 30 mai 2025. Pour toute information sur le challenge et le webinaire de présentation : <https://www.satt.fr/challenge-astragal/>

Contacts presse :

Service Médias et opinion INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Maxence GALDIN, responsable de programme ASTRAGAL - maxence.galdin@inrae.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les

porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de plus de 10 000 personnes, dont 8000 personnels permanents et plus de 2500 contractuels financés sur projet chaque année, avec plus de 270 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut joue un rôle majeur pour construire des solutions durables avec ses partenaires de la recherche et du développement et ainsi aider les agriculteurs et tous les acteurs des secteurs alimentaires et forestiers à réussir ces transitions.

la science pour la vie, l'humain, la terre



www.inrae/presse

À propos de la SATT AxLR

La SATT AxLR est une société d'accélération du transfert de technologies. Elle est spécialisée dans la maturation et la commercialisation de projets innovants issus de la recherche publique. Elle agit avec la majeure partie des laboratoires publics de recherche implantés en Occitanie Est, une des régions françaises et européennes les plus dynamiques, avec près de 200 laboratoires et près de 11 000 chercheurs et personnels de recherche. Depuis sa création, la SATT AxLR a financé plus de 200 programmes d'innovation, investi plus de 80 M€, signé 215 contrats de transfert vers des entreprises et accompagné 140 start-up.

En savoir plus : www.axlr.com | [@satt-axlr](https://twitter.com/satt-axlr)

À propos de la SATT Paris-Saclay

La SATT Paris-Saclay, soutenue par ses actionnaires (université Paris-Saclay, CNRS, Institut polytechnique de Paris, Bpifrance), développe la compétitivité des entreprises par l'innovation en valorisant les technologies, compétences ou expertises provenant des 16 000 chercheurs des 300 laboratoires du cluster Paris-Saclay. Son cœur de métier est la maturation d'innovations sur les plans technologique, juridique et économique. La SATT Paris-Saclay travaille en étroite collaboration avec les entreprises, pour réaliser des projets de maturation co-construits et pour développer des services d'innovation. Elle propose à l'industrie des licences d'exploitation sur les technologies maturées. La SATT Paris-Saclay est membre du Réseau SATT.

Depuis 2014 : + 52M€ investis pour la valorisation | +150 projets innovants financés | 35 start-up créées.

En savoir plus : www.satt-paris-saclay.fr